« Rues pour tous, quartiers à vivre »

Pour une ville bienveillante à l'égard des enfants et des familles

DOCUMENT DE TRAVAIL V4 6/2/22

Les travaux de Rue de l'avenir ont porté en particulier, depuis 2015, sur le sujet de la place des enfants en ville et de leur participation. Cette orientation correspond à l'objet de l'association tel que prévu dans ses statuts : « conduire une action éducative et pédagogique en direction de l'ensemble des usagers de l'espace public et plus particulièrement vers les enfants et les jeunes en organisant leur participation (animation, information, activités...) ». Elle avait eu l'occasion d'être déjà mise en pratique, d'une part, à l'occasion des différentes éditions du Concours « la rue on partage! » la dernière édition ayant eu lieu en 2011 sur la Région lle-de-France et, d'autre part, dans la politique de communication lors de la publication de fiches ou de la campagne pour la ville à 30 km/h.

Les rues aux enfants rues pour tous

Toutefois c'est lors du lancement de l'appel à projets « Rues aux enfants rues pour tous » en 2015 au sein du Collectif « Rues aux enfants rues pour tous » que la nécessité de reprendre de manière plus approfondie cette question s'est manifestée compte tenu de la demande des porteurs de projets peu avertis des différents aspects de ce sujet (sécurité, santé, socialisation dans l'espace public, découverte de la ville...). Différentes sessions de formation ont alors été coorganisées en 2017 et 2018 avec Vivacités lle-de-France et l'accompagnement des appels à projets va être l'occasion de multiples regroupements régionaux et de 2 Forums nationaux en mars 2017 et octobre 2019. Les thèmes de l'écomobilité, de la participation des enfants et des jeunes, de l'appropriation de l'espace public seront alors régulièrement abordés et le resteront à l'aide de visioconférences lors de la crise sanitaire en 2020 et 2021. Par ailleurs un dossier de références sur les liens entre les rues aux enfants et l'écomobilité scolaire était réalisé car un des enseignements des initiatives des rues aux enfants a été le succès des parcours de vélos, de trottinettes, de rollers, des ateliers vélos, ou encore des draisiennes mises à disposition ... Afin que ce public de porteurs de projets puisse avoir une approche globale de la question de la place de l'enfant dans la ville un dossier de fiches était alors élaboré en 2019/2020 par Rue de l'avenir sur les différents aspects de cette question : la modération de la circulation, le chemin de l'école, l'écomobilité scolaire, faciliter la participation des enfants et des jeunes à l'aménagement de la ville, reconquérir de l'espace pour le jeu ou encore l'apaisement de la sortie et des abords de l'école....

A l'occasion du lancement des appels régionaux à initiatives 2022-2023 une rencontre avec de nombreuses organisations nationales qui s'est tenue le 17 novembre 2021 a permis d'élargir la diffusion de ces appels et de favoriser le partenariat au niveau régional. Appels régionaux à initiatives 2022-2023

Les rues scolaires

Le thème des abords de l'école allait être fréquemment évoqué de manière incidente lors des rencontres avec les porteurs de projets et les élus lors des regroupements ou des remises de label. Il sera abordé de manière forte, début 2020, lors d'une séance de présentation des Rues aux enfants au conseil d'administration du Réseau français des villes éducatrices composé d'élus qui étaient sensibilisés par les enjeux liés à la pollution, à l'insécurité et au désordre à la sortie des écoles compte tenu du manque de discipline et de civilité des parents d'élèves/automobilistes. Aussi en lien avec le CEREMA était prise la décision d'organiser un Webinaire sur ce sujet intitulé « Pour des abords d'école sûrs et agréables » qui réunissait le 23 mars 2021 pendant une journée près de 1200 personnes essentiellement des agents des collectivités locales des services mobilité, cadre de vie, enfance, éducation... Le sujet était traité sur le plan de la pollution, de la sécurité, de l'écomobilité avec des interventions concernant les bonnes pratiques et les ressources. Une brochure « Rues scolaires, on a tous un rôle à jouer » était mise en ligne à cette occasion ainsi qu'un récapitulatif de références sur les ressources documentaires.

Ces documents mettaient en évidence la complémentarité entre la réflexion sur la mise en œuvre des rues scolaires et l'écomobilité qu'il s'agisse du déplacement des parents avec un pourcentage important d'enfants déposés à l'école en voiture après un très court trajet ou du chemin de l'école qui ne pouvait être fait à pied ou à vélo en sécurité. Lors de ce Webinaire des représentantes de MOBISCOL* qui est un portail sur l'écomobilité scolaire et des responsables de service de Nantes Métropole et de la Métropole Européenne de Lille ainsi que le responsable du Centre de ressources en écomobilité (CREM) des Hauts de France sont intervenus.

Un autre Webinaire organisé par la Ligue contre le cancer et l'Alliance des villes pour la qualité de l'air et auquel Rue de l'avenir participait se tenait quelques mois plus tard le 14 octobre 2021 sur la question plus spécifique de la qualité de l'air : « Comment améliorer la qualité de l'air aux abords des écoles ? ».

Rue de l'avenir prenait l'initiative de regrouper l'ensemble des contributions et des textes sur les rues scolaires dans une rubrique unique dans la catégorie <u>Campagne</u> de son site. Afin de développer la diffusion de ces éléments des rencontres ont eu lieu avec la Fédération des conseils de parents d'élèves et la Ligue de l'enseignement et une formation s'est tenu pour des parents d'élèves responsables FCPE le 16 décembre 2021:

https://www.ruedelavenir.com/actualites/atelier-rue-de-lavenir-pour-la-fcpe-sur-la-securite-aux-abords-des-ecoles-16-decembre-2021/

Sur le plan international Rue de l'avenir France a organisé avec Rue de l'avenir Suisse et le Cerema un WEBINAIRE le 3 février 2022 au cours duquel la thématique « Rues pour tous, quartiers à vivre » a été abordée l'après-midi avec des exemples européens de rues scolaires et de rues pour enfants. Par ailleurs une visite d'études à Lille et à Gand sur les rues scolaires et les rues aux enfants est en préparation pour mai 2022.

https://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2022/01/ProgrammeWebinaireVilleApaisee.pdf

A l'occasion du développement important des initiatives de rues scolaires par les équipes municipales issues des élections de 2020 celles-ci se sont trouvées dénommées « Rues aux enfants » ou « rues des enfants » ou « place(s) aux enfants » entrainant une confusion avec les rues aux enfants mises en place par le collectif. Un communiqué à ce sujet était alors pris par la coordination régionale pour définir et distinguer les deux notions « <u>Une rue scolaire n'est pas une rue aux enfants</u> ».

L'écomobilité

Parallèlement Rue de l'avenir s'engageait de manière importante sur le sujet de la marche et dans le cadre d'une collaboration avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et de 60 millions de piétons un collectif Place aux piétons était mis en place en 2020 et publiait plusieurs textes dont un manifeste et un programme pour promouvoir aux côtés de la pratique du vélo la marche en tant que mode de déplacement actif. L'importance du développement de la culture de la marche le plus tôt possible et d'un apprentissage de celle-ci était soulignée avec des initiatives de type pédibus dans les écoles, de randonnées urbaines et balades de découverte. Pour ce collectif la culture de la marche doit, en effet, être développée le plus tôt possible pour que ses effets positifs sur les citoyens et sur leur environnement perdurent sachant que le lien avec la santé est aujourd'hui essentiel compte tenu de l'extension de la sédentarité et de la diminution de l'activité physique tout particulièrement chez les plus jeunes.

La collaboration dynamique avec la FFRandonnée permettait de lancer fin 2020 le premier baromètre des villes marchables dont les <u>résultats</u> avec plus de 43 000 questionnaires exploitables étaient publiés en septembre 2021 avant les <u>premières assises de la marche en ville</u> qui se sont déroulées à Marseille le 17 septembre 2021 avec une participation de 500 personnes soit en présentiel soit à distance.

Ces trois volets de l'action récente de Rue de l'avenir sont en réalité complémentaires et sont des vecteurs importants de l'apaisement des quartiers qui nécessite d'agrandir l'espace dédié aux modes actifs afin de maintenir une vie sociale de proximité et passe par :

- le classement en zone de rencontre (20 km/h et priorité au piéton) des rues à forte densité piétonne (commerces, services publics...)
- l'élargissement des aires piétonnes existantes
- le traitement en aires piétonnes ou zones de rencontre, au minimum de façon temporaire, au mieux de façon pérenne, des rues bordant les écoles
- la mise en place de larges zones de rencontre dans les pôles de quartier
- la réalisation de contrôles de la vitesse dans les quartiers.

Cette approche à l'échelle d'un quartier est désormais, en particulier à la suite des périodes de confinement, mise en avant dans certaines politiques municipales et est un des éléments de la politique de modération de la circulation dans plusieurs villes : Gand, Barcelone, Bruxelles, Grenoble, Lyon, Paris. Les démarches de Bruxelles et de Grenoble sont particulièrement éclairantes

- Good Neighbourhood | Bruxelles Mobilité (mobilite-mobiliteit.brussels)
- <u>Délibération Grenoble Place(s) aux enfants</u>

Ces axes de travail qui sont pertinents pour les milieux urbains denses ou périphériques le sont également pour les **quartiers suivis au titre de la politique de la ville.**

La configuration spatiale de la plupart des quartiers en politique de la ville est bien différente de celle des quartiers d'habitation en zone urbaine dense qui sont souvent confrontés au problème du transit. De ce fait l'élargissement des aires piétonnes et la mise en place de larges zones de rencontre ne semblent pas nécessaires. Il n'en reste pas moins vrai que les rues aux enfants, les rues scolaires et la marche peuvent être des leviers importants pour améliorer la qualité de vie en sensibilisant les habitants, dont les plus jeunes, à l'appropriation de l'espace public « bien commun » dans le cadre d'un travail collectif, à la sécurité des déplacements, à l'aspect positif des trajets à pied, souvent contraints, et à la pratique du vélo.

En effet à l'occasion des appels à projets « Rues aux enfants rues pour tous » dans les quartiers en politique de la ville il a été constaté que le travail en amont sur un projet commun a été un élément déterminant pour renforcer les liens entre les habitants, pour construire un projet qui reflète la réalité et corresponde aux besoins locaux. Par ailleurs, ce travail en commun pour un projet collectif a souvent permis de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté et à un lieu de vie.

Par ailleurs une telle action **hors-les-murs** permet une réflexion sur la **qualité de vie du quartier** :

- Le sentiment que les habitants ont d'appartenir à une communauté de proximité est en effet un facteur important de la qualité de vie du quartier.
- La réussite du travail collectif contribue à valoriser le lieu que l'on habite, procure la satisfaction de donner une image positive du quartier, permet d'interpeller le politique.
- Cela favorise en particulier un sentiment d'appartenance et une appropriation de l'espace proche. L'enjeu, c'est la prise de conscience que cet espace proche est commun. Le désintérêt entraîne une spirale négative en termes de dégradations, de saleté qui nourrit le sentiment d'insécurité
- Cette appropriation peut passer par un travail ludique ou artistique sur l'espace-rue et mais permet aussi une sensibilisation aux modes actifs compte tenu du succès des activités autour du vélo et de la trottinette.

<u>Les rues scolaires</u> qui sont actuellement mises en valeur plutôt sur des secteurs denses de centre-ville sont pleinement pertinentes sur les quartiers politique de la ville.

Ceux-ci sont en effet souvent en dehors du mouvement d'abaissement des vitesses à 30km/h qui touche essentiellement le centre des villes qui, d'ailleurs, pour certaines deviennent des villes 30 alors que par ailleurs les chaussées dans les quartiers politique de la ville sont larges et invitent à la vitesse.

En second lieu les pratiques de dépose en voiture des enfants et de stationnements désordonnés ou gênants existent également sur les quartiers QPV et sont aussi une source de situations dangereuses ou de conflits.

En ce qui concerne <u>l'écomobilité</u> le rapport <u>« Quartiers populaires et politiques de mobilités : enjeux et retours d'expériences locales »</u> insiste, fait rare dans les rapports sur les mobilités, sur l'importance de la marche « la marche degré 1 de la mobilité à part entière » et son rôle essentiel pour les habitants des quartiers « les habitants des quartier marchent beaucoup » et souligne dans les éléments à retenir le rôle des mobilités actives pour accompagner le changement de culture « La marche à pied et le vélo, « simples » en apparence, nécessitent un engagement fort et dans la durée : aménagement de l'espace public, de la voirie, sécurisation des cheminements piétons et des pistes cyclables.....mais aussi apprentissage du vélo et revalorisation sociale et culturelle des pratiques (particulièrement pour les femmes, les familles, les jeunes). »

Ces différents éléments ont amené Rue de l'avenir à souhaiter poursuivre en 2022 son travail sur les rues aux enfants rues pour tous en l'associant aux thématiques des rues scolaires et de la mobilité scolaire pour une dynamique articulée au sein des quartiers dans les années à venir qu'elle que soit leur situation (en milieu urbain dense, en périphérie ou excentré).

La Rue de l'avenir est depuis 5 ans en charge du portage financier des Appels à projets **Rues aux enfants rues pour tous** qui ont eu lieu en 2015, 2017 et 2019 avec un budget de l'ordre de 20 000 à 25 000 euros selon les années dont la plus grande partie résulte de la convention pluriannuelle signée en 2019 avec l'ANCT et qui se termine en décembre.

Pendant l'année 2022 il conviendra :

- de suivre les projets de l'appel qui a été lancé en novembre 2019 et qui ont été reportés à cause du COVID. L'AAP de novembre aurait dû en effet se terminer fin 2021.
- de consolider les dynamiques régionales des appels à initiatives 2022 2023
- de terminer la mise en place du nouveau site et d'accompagner l'appropriation par les groupes d'appui des pages régionales fonctionnant sur le dispositif YES WIKI
- de faire un travail de communication et de prise de contacts dans les régions qui n'ont pas de groupe d'appui afin qu'à terme de trois ans la Bretagne, les Pays de la Loire, le Grand Est, le Centre Val de Loire, PACA, la Corse et les DOM TOM puissent à leur tour avoir un groupe d'appui.

Compte tenu des éléments exposés précédemment nous pensons pertinent de continuer à travailler également sur les rues scolaires le sujet étant, d'une part, une préoccupation des élus et, d'autre part, comme les rues aux enfants, un bon levier pour sensibiliser aux modes de déplacement actifs et initier sur les quartiers en centre-ville et en périphérie une approche qui concernerait plus particulièrement la réduction des vitesses au niveau des écoles et si possible au niveau du quartier.

Enfin un troisième axe de travail pourrait être celui de l'écomobilité avec une année 2022 qui serait consacrée à préparer un partenariat avec d'une part la FFRandonnée qui est notre partenaire sur la marche et, d'autre part, Vivacités lle-de-France et le Club des villes et territoires cyclables avec lequel des relations de travail existent depuis longtemps, le Club ayant modifié le périmètre de ses activités pour promouvoir plus activement la marche.

Ce programme « Rues pour tous quartiers à vivre » à la suite d'une réflexion partagée par les associations précitées, pourrait s'élargir lors de sa mise en place à d'autres partenaires en particulier pour faire connaître le contenu des différents axes du programme et être effectif sur certaines villes ou territoires à identifier à compter du troisième trimestre 2022.

Pour Rue de l'avenir 6 février 2022 Denis Moreau